

SOUS LA DIRECTION DE  
Jean-Paul Demoule

# L'archéologie préventive dans le monde

*Apports de l'archéologie préventive  
à la connaissance du passé*

LA DÉCOUVERTE  
2007

## Remerciements

Les textes rassemblés dans cet ouvrage sont issus du colloque « Vingt ans d'archéologie préventive dans le monde » organisé par l'Inrap et la Bibliothèque nationale de France, dans l'auditorium de la BNF, les 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2005.

Que soient ici tout particulièrement remerciés les responsables de la BNF, Jean-Noël Jeanneney, son président, et Agnès Saal, sa directrice générale, Thierry Grillet, directeur du développement culturel, Jean-Marc Terrasse, responsable des auditoriums, et leurs équipes pour avoir adhéré avec enthousiasme au projet de ce colloque et permis son organisation.

Notre gratitude va bien sûr à l'ensemble des intervenants qui ont apporté leur concours savant à cette manifestation. Ils ont permis d'apprécier combien les archéologues du monde entier ont su, non seulement, arracher des pans du patrimoine aux destructions irréversibles qui les menaçaient, mais aussi, apporter un enrichissement sans précédent à la connaissance.

Que soit également remerciée la direction du développement culturel et de la communication de l'Inrap, réunie autour de Paul Salmona, et notamment Sylvie Dechavanne, Elodie Paour et Gilles Bellan, qui a assuré la conception et l'organisation du colloque, en collaboration avec la BNF.

Enfin, nous exprimons notre gratitude à François Gèze qui publie, pour la première fois, un ouvrage d'archéologie dans la collection « Recherches », contribuant ainsi à donner à notre discipline la place qui lui revient au sein du concert des sciences humaines.

Merci enfin à Anne Chapoutot, Patrice Ghirardi, Armelle Clorennec, Vincent Maillet et Paul Salmona pour leur précieuse collaboration à l'édition de cet ouvrage.

---

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information bimensuelle par courriel, à partir de notre site **www.editionsladecouverte.fr**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue. Vous pouvez, à défaut, envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte (9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris) pour demander à recevoir gratuitement par la poste notre bulletin trimestriel *À la Découverte*.

ISBN 978-2-7071-5212-1



Ce logo a pour objet d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir du livre, tout particulièrement dans le domaine des sciences humaines et sociales, le développement massif du photocopillage. Nous rappelons donc qu'en application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle toute photocopie à usage collectif, intégrale ou partielle, est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans l'autorisation de l'éditeur.

© Éditions La Découverte, Paris, 2007.

## Introduction

---

*Jean-Paul Demoule\**

L'objectif du colloque « Vingt ans d'archéologie préventive dans le monde », qui a rassemblé plus de huit cents personnes à la Bibliothèque nationale de France à l'automne 2005 était double. Il s'agissait d'une part, le 30 septembre, de faire un premier point, à l'usage de la communauté scientifique, mais aussi des élus, des aménageurs et d'un public élargi, sur les résultats, en termes de connaissance, de vingt ans d'archéologie préventive en France. Si l'archéologie a depuis toujours suscité l'enthousiasme du public – qui n'a rêvé un jour de devenir archéologue ? –, c'est beaucoup plus souvent celle de l'Égypte ou du Pérou qui est popularisée par les médias et les grands musées. À l'automne 2006 encore, trois grandes expositions furent abondamment médiatisées et politiquement soutenues, respectivement « L'or des Thraces », au musée Jacquemart-André, « Les trésors engloutis de l'Égypte », au Grand Palais, et « Afghanistan, les trésors retrouvés », au musée Guimet. Sans nier la part nécessaire de rêves et d'aventures que véhiculent de telles manifestations, il faut reconnaître qu'il existe un réel déficit d'information concernant l'archéologie de notre territoire. Ce déficit est dommageable pour la connaissance, mais il est également politiquement regrettable, dans la mesure où les élus et les aménageurs, n'ayant de l'archéologie que cette vision spectaculaire, peinent à reconnaître l'intérêt de nos recherches dans le cadre de l'archéologie préventive. Faute de « trésors » (on en trouve, heureusement, de temps à autre !), les archéologues doivent avoir à cœur de montrer la richesse du passé et l'intérêt de son étude pour la connaissance du présent, et la réflexion sur l'avenir. Le plan de cette première journée a été résolument chronologique, depuis la Préhistoire la plus ancienne jusqu'à l'époque contemporaine, y compris les traces de la Grande Guerre, sans négliger

---

\* Président de l'Inrap.

les études transversales portant sur l'environnement, mais aussi sur les principales catégories de vestiges retrouvés.

Le second thème, le 1<sup>er</sup> octobre, était de comparer l'archéologie préventive française, dont le démarrage a été plus tardif que dans la plupart des autres pays développés, avec celles d'un certain nombre de pays, de traditions très variées, de la Hongrie au Japon et des États-Unis ou à la Colombie. Il fut aussi l'occasion de rappeler le sauvetage de sites spectaculaires, des temples d'Angkor aux mosaïques romaines de Zeugma en Turquie. Ce travail de comparaison permettait de mettre en lumière les avantages, ou les faiblesses, de tel ou tel système, de telle ou telle approche. Ces comparaisons visaient à montrer que les difficultés sont partout les mêmes, celle de l'érosion à vitesse exponentielle du patrimoine archéologique de l'humanité. Mais les réponses en termes de moyens et d'organisation ont été diverses et c'est leur pertinence qu'il convient, compte tenu aussi de la diversité des traditions culturelles, d'examiner.

Le choix, en commun avec les responsables de la Bibliothèque nationale de France, de ce lieu emblématique pour organiser le premier colloque international de l'Inrap n'était pas indifférent. Dans le temple des livres, il s'agissait en quelque sorte de réconcilier deux approches du passé, celle qui passe par la lecture des textes et celle qui passe par la collecte des traces matérielles des sociétés disparues. Les archéologues, ces « analphabètes de l'histoire », selon le mot de l'historien allemand Theodor Mommsen, ont longtemps pratiqué une « discipline auxiliaire de l'histoire », dans les termes de sa définition canonique donnée par les manuels traditionnels. L'histoire, ou plutôt la « nouvelle histoire », a compris tout le parti qu'elle pouvait tirer de données jusque-là inexploitées, qui ont considérablement enrichi, par exemple, nos connaissances du Moyen Âge – de même que l'étude par les préhistoriens et protohistoriens des sociétés sans écriture a renouvelé l'archéologie, et donc l'histoire, des mondes classiques. Une autre réconciliation fut également scellée par ce colloque, la rencontre de l'archéologie du territoire métropolitain et celle des archéologies françaises à l'étranger. Elle avait été inaugurée, la même année, par le président de la République qui avait, en janvier 2005, réuni au palais de l'Élysée la communauté archéologique à l'occasion de la parution simultanée de deux ouvrages appelés à faire date, respectivement *Archéologies, vingt ans de recherches françaises dans le monde* (Maisonneuve et Larose) et *Archéologie de la France, vingt ans d'aménagements et de découvertes* (Hazan et Inrap). Pour la première fois l'archéologie était ainsi officiellement reconnue en France par les plus hautes autorités de la République.

## D'UNE ARCHÉOLOGIE DE L'OBJET À UNE ARCHÉOLOGIE DU TERRITOIRE

De fait la masse de données recueillies en vingt ans est considérable. On ne reviendra pas ici sur les principaux acquis de chaque période chronologique, tant en France que dans les exemples étrangers présentés : ils sont amplement développés tout au cours de ce volume. Dans tous les pays qui la pratiquent, l'archéologie préventive représente désormais quelque 90 % des sites et objets exhumés chaque année, au point que, dans certains pays très densément peuplés comme les Pays-Bas, on n'autorise plus de fouilles sur un site que rien ne menacerait. Les aménageurs font souvent remarquer à juste titre que, sans ces fouilles préventives, nos connaissances seraient bien moindres. Pourtant, il faut le rappeler, l'archéologie préventive ne recourt à la fouille qu'en dernière instance : si le site présente peu d'intérêt, de simples sondages préliminaires suffisent ; s'il est trop important, le terrain sera au contraire gelé par l'État et classé « monument historique » ; s'il est important mais que l'aménagement peut être revu afin d'en préserver l'essentiel, la fouille pourra être limitée au minimum et le reste placé en réserve archéologique. Dans tous les cas, les données qui ont pu être préservées ces dernières années ne l'auraient pas été il y a vingt ou trente ans. De fait, en France, elles ne l'ont pas été : lorsque l'on sait que l'on découvre actuellement un site important par kilomètre sur une future autoroute ou une future ligne de TGV, on mesure l'étendue des destructions alors qu'aucune fouille préventive ne fut menée en préalable à l'essentiel du réseau autoroutier et aux premières lignes de TGV avant la fin des années 1990.

Cette masse d'informations a permis à l'archéologie de développer des approches radicalement nouvelles. Il ne s'agit plus de trouver des « trésors », ni même d'étudier un site isolé, mais d'appréhender des territoires, de comprendre les implantations humaines à l'échelle d'une microrégion ou d'une région entière. Comme on l'objecte parfois, ce n'est pas de trouver une énième ferme carolingienne qui importe (encore qu'on en connaisse fort peu de cette période), c'est de comprendre comment cette ferme s'intègre dans l'ensemble d'un terroir, par rapport à l'agglomération la plus proche, aux autres fermes, aux hameaux, aux nécropoles, aux voies de communication, à l'environnement dans son ensemble. C'est ainsi que les 350 hectares de la nouvelle zone industrielle d'Arras (dite Actiparc) ont permis de suivre pendant un millénaire, entre - 500 et + 500 de notre ère, l'évolution du paysage gaulois puis romain, avec ses fermes, ses fortins militaires, ses chemins, ses cimetières, ses ateliers artisanaux... Ou encore comment les fouilles de l'aéroport de Vatry, près de Reims, ont mis au jour les tentatives successives d'occupation, suivies d'abandon, des terrains

particulièrement fragiles de la Champagne sèche, là encore pendant plus d'un millénaire.

Les problématiques environnementales ne cessent de se développer, à l'heure où l'humanité s'interroge sur les dégradations peut-être irréversibles qu'elle a fait subir à sa planète, reproduisant à une échelle mondialisée les « suicides écologiques » que l'archéologie a mis en évidence pour la civilisation de l'île de Pâques ou celle des Mayas. De ce point de vue, au-delà de la fouille et de l'enregistrement des découvertes par toutes les techniques possibles, le travail archéologique requiert l'indispensable collaboration d'une batterie de spécialistes des différentes sciences de la nature – physique, chimie, sédimentologie, géographie, biologie, etc.

C'est parfois là que l'effort de communication doit être particulièrement important. Rien de moins spectaculaire en effet, à côté des trésors évoqués plus haut, que d'humbles fragments de charbon de bois, de menus éclats de silex, de frêles tessons de poterie, et surtout de quasi invisibles variations dans les teintes de terre qui nous renseignent sur les fondations de bâtiments de bois et de terre aujourd'hui presque entièrement dissous dans le sol ! Sans explication claire et détaillée des résultats mais aussi des enjeux de connaissance, sans mise en valeur des étapes de l'enquête et de ses méthodes, les archéologues risquent de s'enfermer, coupés de la société qui pourtant les emploie et vulnérables aux attaques des intérêts économiques, sinon politiques, qui parfois refusent encore les principes de la préservation du patrimoine.

#### CONSERVER ET ORGANISER

Le colloque a mis en évidence six dossiers prioritaires qui conditionnent la poursuite de l'essor de l'archéologie préventive.

Le premier touche aux problèmes de conservation physique des objets et des archives, y compris électroniques. Si certains pays, comme le Japon, gèrent avec minutie et système les archives du sol, dans d'autres, et la France en particulier, le produit des fouilles s'entasse dans des « dépôts », dont environ 400 ont été recensés il y a quelques années, dans un flou juridique certain et avec des risques considérables pour la préservation des objets fragiles, organiques bien sûr, mais aussi métalliques, entre autres. Cette question est liée, au moins en France, à celle de la propriété des objets de fouilles. En Italie, en Grèce ou en Europe centrale et orientale, le sous-sol archéologique appartient à l'État. En France, parce que la loi a été élaborée sous le régime de Vichy, les découvertes sont partagées pour moitié entre le propriétaire du terrain et l'inventeur – en l'occurrence l'État dans le cas de l'archéologie préventive. Depuis la loi de 2001 et ses amendements de 2003,

les trouvailles « immobilières » (bâtiments, structures, etc.) appartiennent à l'État et, pour les trouvailles « mobilières », le propriétaire n'a qu'une année pour en revendiquer sa moitié, à condition bien sûr d'en être auparavant informé – ce qui n'est pas sans poser d'ailleurs de nombreux problèmes car, dans les grands travaux autoroutiers par exemple, les parcelles peuvent encore appartenir au propriétaire initial du terrain au moment des fouilles et elles sont souvent dispersées entre de nombreux propriétaires.

Le deuxième dossier touche à la législation, dont on vient déjà d'aborder un aspect. Ce point, très technique, a été volontairement écarté par les organisateurs du colloque, tant les régimes juridiques sont divers. Au demeurant, l'archéologie britannique, très engagée dans la prévention, ne possède pas de loi propre mais une simple circulaire, dite « PG16 ». De même au Japon, le pays au monde qui consacre les moyens les plus importants à la sauvegarde de son patrimoine archéologique (7 000 archéologues, sans compter la main-d'œuvre ouvrière, sur un territoire moitié moins grand que la France), le système repose plus sur un consensus que sur une législation contraignante. En Europe, la Convention de Malte, rédigée sous l'autorité du Conseil de l'Europe, oblige en principe les pays du vieux continent ; tous sont néanmoins loin de l'avoir ratifiée. Au niveau européen, l'Association européenne des archéologues (EAA) ainsi que le *Europae Archaeologiae Consilium* (réunissant l'ensemble des services archéologiques nationaux) disposent de groupes de travail sur ces différentes législations.

De fait, le principe « pollueur = payeur », s'il est assez répandu, ne s'applique pas partout. Ce principe ne pose guère de problèmes aux grands aménageurs parapublics : les coûts archéologiques, qui représentent 1 à 2 % des coûts totaux d'un aménagement, sont répercutés sur les usagers. Le problème est plus important pour les petits aménageurs ou les particuliers qui doivent être aidés par l'État. Mais il reste des questions en suspens, comme les destructions lentes et presque invisibles dues aux travaux agricoles, et qui représentent pourtant, d'après une statistique hollandaise, 60 % des destructions de ces cinquante dernières années. L'EAC y avait d'ailleurs consacré un colloque particulier à Berlin en 2003. Enfin, l'archéologie préventive reste encore un privilège de pays riches. Ailleurs, les destructions sont massives, au rythme annuel de plusieurs dizaines de milliers de sites. L'Unesco, dans le sillage du sauvetage spectaculaire des temples de Nubie, s'est focalisée sur les sites du « Patrimoine mondial ». Il importerait que cette organisation, qui possède la légitimité culturelle la plus forte, puisse faire avancer un projet de résolution qui étende au monde entier les principes adoptés à Malte – l'Unesco dont un haut responsable a, au cours du colloque, rendu hommage au travail de l'Inrap pour les opérations d'archéologie préventive conduites en préalable à la construction du nouvel aéroport de Siem Reap, qui dessert les temples d'Angkor.

Le troisième dossier est celui des modes d'organisation de la recherche archéologique, dont la variété est bien apparue lors des différents exposés. Derrière ces préoccupations d'apparence administrative se pose la question de la place de la recherche scientifique elle-même. En effet, la loi française définit l'archéologie préventive comme la nécessaire conciliation des exigences respectives du développement économique et social, de la conservation du patrimoine, mais aussi de la recherche scientifique. Une archéologie préventive qui n'aurait que le volet patrimonial – et notre collègue wallon a exprimé ses craintes à ce sujet – manquerait son but. C'est d'ailleurs ce qui était reproché au système français jusqu'à la loi de 2001.

Plus globalement, on a pu voir à l'œuvre trois grands types d'organisation. Le premier organise l'archéologie au niveau régional ou local. C'est le cas du Japon et de la Hongrie, mais aussi de l'Allemagne. Ce système permet une certaine « archéologie de proximité ». En revanche, pour de vastes opérations, tels les grands tracés linéaires, il présente des risques d'émiettement des méthodes et des études, risque qui semble bien présent en Hongrie. Un deuxième type donne aux entreprises privées une place certaine, comme en Italie, mais aussi au Royaume-Uni ou en Espagne. Les résultats en restent mitigés et, lorsqu'on bénéficie d'un certain recul, comme aux États-Unis (pourtant l'un des pays où fut inventée, dès les années 1930, l'archéologie préventive), on constate que cette archéologie « commerciale » s'est peu à peu exclue du système national de recherche et que les résultats en demeurent pour la plupart inédits, sinon perdus. Le troisième type privilégie l'organisation nationale, comme en Grèce, en Scandinavie ou dans certains pays d'Europe centrale ou orientale, organisation longtemps traditionnelle en Europe, où l'État prenait en charge le patrimoine archéologique et historique de la nation. La France, avec son Institut national d'archéologie préventive, entre pour l'essentiel dans ce modèle. Néanmoins elle laisse une place à l'archéologie des collectivités territoriales qui souhaitent s'y engager – et de nombreuses conventions ont été signées entre ces dernières et l'Inrap. Elle laisse même depuis 2003 une place à un secteur privé, jusqu'à présent resté discret (l'archéologie n'est pas une activité très « créatrice de valeur ») et dont l'avenir dira s'il serait susceptible des mêmes dérives que celles constatées ailleurs. Plusieurs des conférenciers étrangers ont reconnu le grand avantage, pour l'organisation même de la recherche, que présente un institut national.

## DE LA RECHERCHE À LA RENCONTRE AVEC LE PUBLIC

Le quatrième dossier concerne la programmation de la recherche archéologique. En amont, il s'agit des choix éventuels, de l'échantillonnage, y compris de zones-tests qui feraient l'objet de diagnostics et de fouilles systématiques. En aval, il s'agit de la mise en chantier des études et des publications, le point le plus faible des différents systèmes, quels qu'ils soient. Mais, au-delà de l'étude descriptive, on doit prendre garde de ne pas se réfugier dans le simple inventaire. Ce n'est jamais de l'accumulation des données que naissent les découvertes, mais de perspectives scientifiques nouvelles, de modèles, de théories que les données permettent de construire et qui leur donnent sens. Même d'un point de vue pratique, des modèles prédictifs permettent de mettre en relief les zones les plus archéologiquement sensibles par rapport à telle période ou à telle problématique. L'enjeu décisif de l'archéologie en tant que discipline scientifique sera bien sa capacité à élaborer de nouvelles théories interprétatives.

Le cinquième dossier concerne la chaîne opératoire de l'archéologie préventive, en liaison avec la planification des travaux d'aménagement. Plus l'archéologie se situera en amont, moins son impact paraîtra nuisible à ces travaux. Un point crucial concerne la détection des sites. Il faut résister à des tentations minimalistes en ce domaine. L'expérience française (ce qu'on appelle parfois la « méthode lorraine ») des tranchées systématiques à la pelle mécanique montre que cette approche, du moins sous nos latitudes, reste la seule susceptible de découvrir un grand nombre de sites, notamment pour les périodes anciennes. Il est frappant qu'à conditions sédimentologiques et culturelles strictement comparables, fort peu de sites du Paléolithique moyen aient été détectés dans le sud de l'Angleterre, alors qu'ils sont désormais bien attestés de ce côté-ci de la Manche.

Enfin le dernier point concerne le rôle du public, c'est-à-dire de l'ensemble des citoyens, sur lesquels repose en fin de compte la charge financière de l'archéologie préventive (en France, deux euros par an et par habitant). C'est bien cet intérêt qui, au fil de scandales successifs (Marseille, Orléans, Paris, Bourbonne-les-Bains, etc.), avait permis en France le décollage de l'archéologie préventive à partir de la fin des années 1970. Le Japon montre, là encore, comment un consensus social a su mettre en place un système efficace de sauvetage du patrimoine, en même temps que la qualité pédagogique des musées de plein air et des lieux d'exposition y rencontre un considérable succès populaire. Il s'agit donc bien, comme nous l'évoquions plus haut, d'une responsabilité culturelle et citoyenne pour l'ensemble de la communauté scientifique.